## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 2021

## MODE DE PAIEMENT:

Espèce, CB, chèque, chèques vacances et virement bancaire.

OUVERTURE: Le camping est ouvert du 3 avril au 25 septembre 2021.

ACCUEIL: Nos locations s'effectuent du samedi au samedi en haute saison ; en basse saison la location peut se faire à la nuitée avec une arrivée possible en

Pour les emplacements camping/caravaning, la location se fait à la nuitée. **<u>SÉJOUR RETARDE:</u>** Tout retard de plus d'une journée, devra être signalé par écrit. En l'absence d'écrit, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte et/ou le solde reste acquis au camping. Si le camping n'arrive pas à relouer, le solde du séjour (si celui-ci n'est pas soldé) est entièrement dû par la famille qui a annulé et/ou qui ne s'est pas

**<u>DÉPART ANTICIPE:</u>** Dans le cas d'un départ anticipé aucun remboursement, ni déduction ne seront consentis.

deduction le seront consents.

LE SÉJOUR DOIT ÊTRE SOLDE POUR VOTRE ARRIVÉE
ANNULATION DE SÉJOUR:Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par lettre ou mail. En cas d'annulation même en cas de force majeure le camping ne fait aucun remboursement. Dans le cas

d'une annulation de moins de 30 jours, le séjour est entièrement dû.

LOCATION DE MOBILE-HOME / CAMPING-CARAVANING:

L'installation sur l'emplacement, attribué par le gestionnaire, ne pourra se faire qu'après avoir réglé le montant du séjour. Si nécessaire le gestionnaire se donne le droit de modifier l'emplacement souhaité, afin d'optimiser le planning.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE:

Les animaux sont tolérés, ils doivent être tenus en laisse et vaccinés. Le propriétaire doit fournir le carnet de vaccination. Les promenades se font à l'intérieur du camping. Il est obligatoire de ramasser les excréments à l'intérieur et dans l'impasse du camping.

Ils ne doivent pas être laissés seuls dans la caravane/tente ou mobilehome (en plein été il fait +/- 40 degrés dans les habitations).

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits ainsi que les NAC (nouveaux animaux de compagnies).

RÈGLEMENT DES SÉJOURS:

A) EN MOBILE-HOME:

ACOMPTE: Un fois l'option posée, un acompte vous sera demandé. L'option est valable 15 jours, sans confirmation, l'offre devient caduque et l'équipement est remis en location.

SOLDE: Règlement complet 1 mois avant le début du séjour.

CAUTIONS: A l'arrivée, une caution de 260 € (pour l'ensemble de la location) ainsi qu'une caution de 100 € (caution ménage) seront à déposées à l'accueil - chèques en dépôt – ils seront détruits après votre état des lieux; si l'état et la propreté de la location est satisfaisant. Les inventaires ne se font uniquement, que le samedi matin. Pour les départs anticipés les cautions seront détruites après vérification.

B) EN CAMPING - CARAVANING:

ACOMPTE: Votre réservation est confirmée à réception de l'acompte égal à 30% du séjour, dans les quinze jours suivant la proposition. Passé ce délai, l'offre devient caduque, l'emplacement est remis en location.

SOLDE: Le règlement se fait 1 mois avant l'arrivée.

BADGE: A votre arrivée le badge d'accès aux barrières vous sera remis.

En cas de perte ou dégradation, il vous sera facturé 30€.

Ne pas stocker les badges près des téléphones portables, cela les détruit.

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE CHANGER <u>L'EMPLACEMENT ATTRIBUE AFIN D'OPTIMISER SON PLANNING</u>

SÉJOURS CAMPING -CARAVANING:

ARRIVÉE: Les emplacements sont disponibles à partir de 14h00. DÉPART: Les emplacements doivent être libérés impérativement à 11h45.

SÉJOURS MOBILE-HOME:

ARRIVÉE: La remise des clés se fait entre 15h00 et 19h30 après dépôt des

DÉPART: COVID oblige : Les inventaires se feront après le départ des familles et les cautions seront détruites. Les clés seront ramenées à l'accueil entre 8h et 10h30 le jour du départ. Le ménage est à la charge du locataire.

ATTENTION:

En cas de départ en dehors des périodes d'inventaires, les chèques de cautions seront détruits après vérification de l'état du mobile-home. Notre tarif comprend l'électricité, l'eau, le gaz, le stationnement pour une voiture, l'animation et l'accès à la piscine.

<u>Le nombre d'usagers (**bébé compris**) ne peut pas dépasser la</u> capacité d'accueil de l'équipement soit: MOBILE-HOME 4 places = 4 Personnes maxi. **MOBILE-HOME 6 places = 6 Personnes maxi.** 

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement ou la location allouée: toute infraction à cette règle donnera droit à la direction de résilier la réservation et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées. Dans le cas d'une telle résiliation, les personnes ne pourront prétendre à aucune indemnité et VACAF sera prévenu pour les personnes en bénéficiant.

ASSURANCE : il appartient au locataire de s'assurer.

Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie...

FACTURATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Frais de réservation: 15,00 € Achat alèses **OBLIGATOIRE**: 4,00 € l'alèse (maxi. 5 lits)

Nettoyage si nécessaire du mobile-home: 100€

Taxes de séjour pour les personnes à partir de 18 ans: 0,60 € par jour <u>ÉQUIPEMENT MOBÎLE-HOME:</u>

- Les couvertures et oreillers (selon nombre de couchage)...
- La vaisselle, le four micro-onde, la cafetière, le frigo et gazinière...
- Par mesure d'hygiène, des alèses jetables sont vendues
- Draps et linge de maison non fournis

STATIONNEMENT DES VÉHICULES: (camping et mobile-homes)

Le stationnement du véhicule est obligatoire sur son emplacement

PISCINE: Seul le maillot de bain Européen est autorisé. Short de bain interdit,

monokini toléré. Le non respect du règlement entraînera l'expulsion.

Conseil : Pour limiter les vols, ne pas prendre des affaires à la piscine

Il est PROSCRIT de fumer, de manger et d'entrer habillé sur la plage de la piscine

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

LE NON RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS PEUT ENTRAÎNER

L'EXCLUSION DU CAMPING SANS DÉDOMMAGEMENT.

